

L'orcemontois

Page 1

- Le mot du Maire

Page 2

- L'école Les Tilleuls

Page 3

- Article élèves CM1, CM2

Page 4 et 5

- Budget

Page 6

- L'information par SMS
- Le Passeport du civisme

Page 7

- Les activités périscolaires

Page 8

- La Bibliothèque

Page 9

- Repas des seniors
- Recensement
- Développement durable
- Décoration maison
- Transport à la demande

Page 10

- La mission locale
- La déclaration préalable

Page 11

- CR des conseils
- Centenaire choyée
- Paysage de la commune
- Sécurité

Page 12 à 14

- Les associations

Page 15

- Etat civil

Page 16

- Votre nouvelle équipe...

Le mot du Maire



Bien chers tous,

Les décisions du gouvernement viennent d'être connues et nous reconduisent à un confinement adapté.

C'est à nouveau une énorme contrainte, mais, au vu de l'évolution soudaine de la situation sanitaire, c'est une obligation. Au-delà de nos sensibilités respectives, c'est un devoir de tous, de respecter ces mesures difficiles et contraignantes.

A la suite du premier confinement, dès le 13 mai nous avons pu rouvrir notre école, et ce avec le concours des enseignants et du personnel communal. Tout d'abord avec un effectif réduit, puis progressivement les objectifs ont augmenté et les enfants ont pu se retrouver ensemble quelques jours avant les vacances. La rentrée scolaire de septembre s'est déroulée dans de bonnes conditions avec un effectif de 110 élèves.

Après de nombreux mois de discussions avec l'opérateur Orange, nous sommes arrivés à un accord pour la mise en place d'une antenne relais pour l'amélioration des liaisons téléphoniques GSM qui sont très difficiles, sinon impossibles au centre-bourg.

L'implantation de cette antenne est prévue derrière le nouveau cimetière courant du premier semestre 2021. La déclaration préalable de travaux a été validée le 25 septembre 2020 par les autorités compétentes. Reste la programmation des travaux de génie civil par Enedis pour l'alimentation du site en électricité.

Suite à ma demande à Mr le Préfet des Yvelines, Mr Bernard BOURGEOIS est nommé Maire Honoraire de notre commune à compter du 27 juillet 2020.

La nouvelle équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une bonne santé. Restons vigilants.

Bien à vous.

Votre Maire, Guy Lecourt

Directeur de la publication: G.Lecourt

Comité de rédaction: I.Adam, H.Baudesson, A. Da Silva, E.Garçon, A.Guillaume, D.Mathieu

L'école Les Tilleuls

REMISE DES PRIX

Après la difficile période du confinement... la vie à l'école a repris presque normalement, en juin. Si la kermesse a dû être annulée, la traditionnelle remise des prix, a bien eu lieu...



Mr le Maire et son adjointe, Mme Tatin ont remis un livre à tous les enfants de l'école.



TRAVAUX

Cet été, les travaux au sein de l'école des Tilleuls se sont poursuivis avec notamment la réfection du sol et la peinture de la salle des Petite et Moyenne Sections et des peintures de la classe de CP et des CE.



Le 16.10.2020

École d'Orcemont

Article réalisé par les élèves
de CM1 et CM2

La rentrée de l'école Les Tilleuls

Le mardi 2 septembre, nous avons repris le chemin de l'école. Nous avons retrouvé nos copains.

Après une fin d'année particulière, nous nous sommes retrouvés "normalement", tous ensemble dans la même classe.

Bien sûr, nous continuons à faire attention. Nous nous lavons régulièrement les mains et les adultes portent un masque. Mais c'est beaucoup moins stressant.

Cette année, il y a toujours 5 classes.

- les PS/MS de G. Barque et Sylvie, aidées de Leelou.
- les PS/GS de S. Durand et Marie
- les CP de C. Le Sellin
- les CE1/CE2 de N. Havard.
- les CM1/CM2 de L. Boulanger.

M^{me} Loat est partie en Petite Section à Rambouillet.

Nous avons accueilli M^{me} Bureau qui intervient le mardi en CM1/CM2 et le jeudi en CP.

Malgré les circonstances, nous avons des projets:

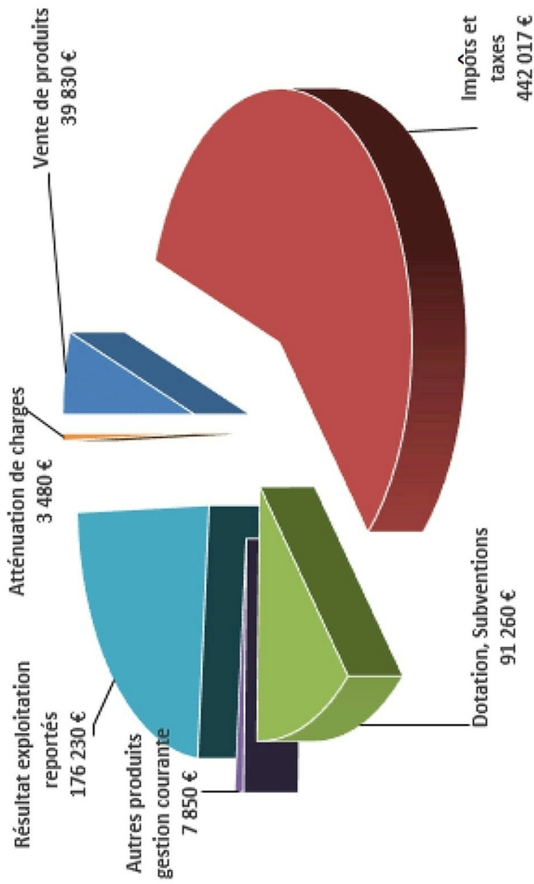
- la reprise des ateliers "vivre ensemble" après les vacances de la Toussaint.
- la vente des chocolats.
- le spectacle de Magie de Noël.
- l'enregistrement sur CD du conte musical "LE GRAND VOYAGE D'ANNABELLE"
- la reprise des séances de sport avec Guillaume et ses jeunes assistants tous les mardis.
- les "ateliers bibliothèque", les lundis (pour les élémentaires) et mardis (pour les maternelles) avec Brigitte.
- le parnepart du cirque pour les CM.

Nous espérons que nous pourrions mener tous nos projets à terme et que cette année 2020/2021 se déroulera sans problèmes.

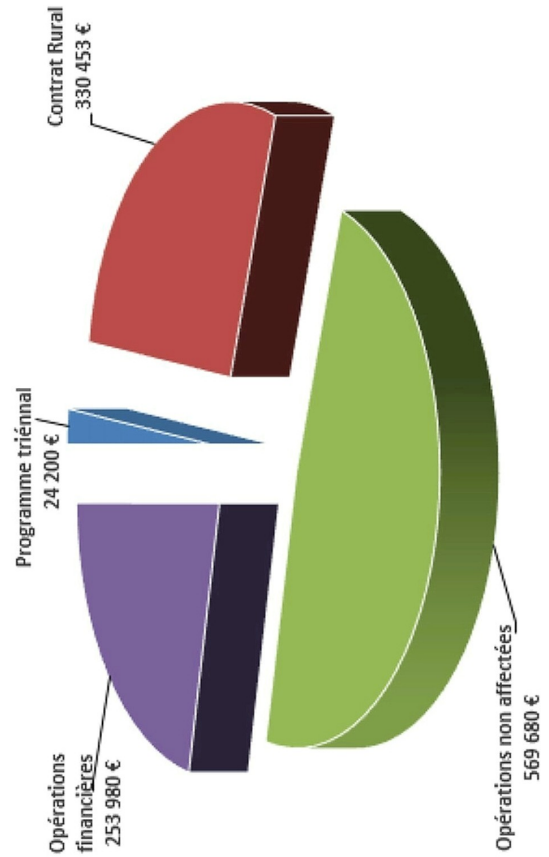
Les élèves de CM1/CM2.

Gesmim Allé Maia, Bella, Leandro, Alicia, Ylan, Maxime
Charlotte, Valentine, Mail, Calie-anna, Hugo
Jeanne, Flore, Jmail, Estébon, Erwan, Alice, Estelle
Eustan, Lucie, Dable, Candice, Corentin, Nino

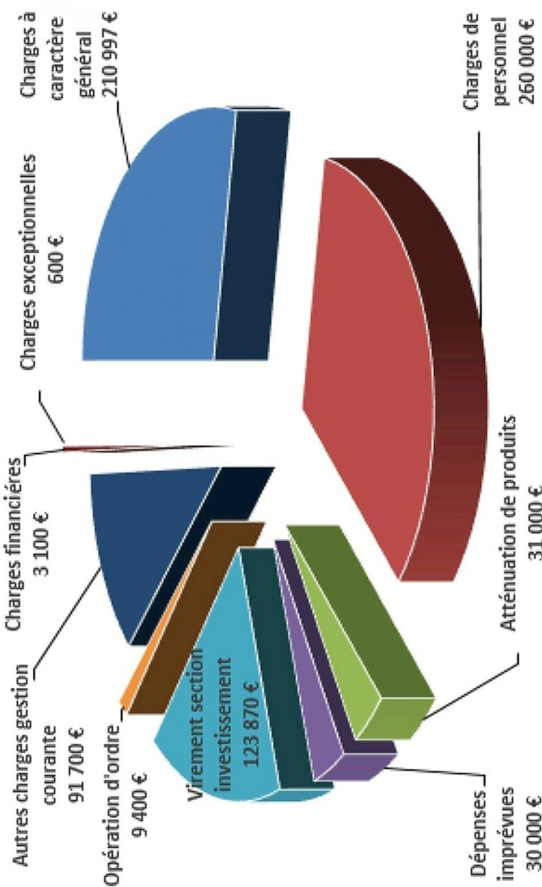
RECETTES de FONCTIONNEMENT



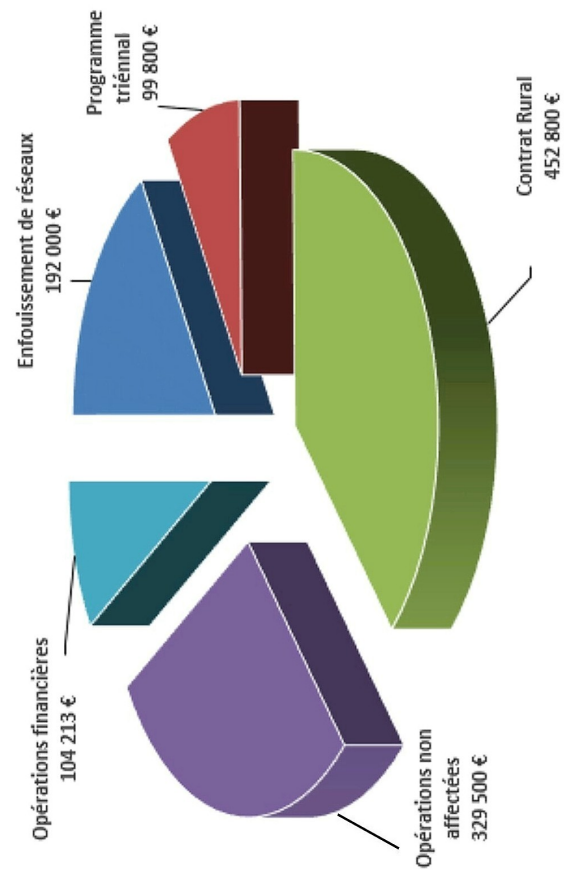
RECETTES d'INVESTISSEMENT



DEPENSES de FONCTIONNEMENT



DEPENSES d'INVESTISSEMENT



RECETTES de FONCTIONNEMENT		
70	Vente de produits	39 830 €
73	Impôts et taxes	442 017 €
74	Dotations, Subventions	91 260 €
75	Autres produits gestion courante	7 850 €
2	Résultat exploitation reportés	176 230 €
13	Atténuation de charges	3 480 €
Total		760 667

DEPENSES de FONCTIONNEMENT		
11	Charges à caractère général	210 997 €
12	Charges de personnel	260 000 €
14	Atténuation de produits	31 000 €
22	Dépenses imprévues	30 000 €
23	Virement section investissement	123 870 €
42	Opération d'ordre	9 400 €
65	Autres charges gestion courante	91 700 €
66	Charges financières	3 100 €
67	Charges exceptionnelles	600 €
Total		760 667

RECETTES d'INVESTISSEMENT		
57	Programme triennal	24 200 €
65	Contrat Rural	330 453 €
20	Opérations non affectées	569 680 €
71	Opérations financières	253 980 €
Total		1 178 313

DEPENSES d'INVESTISSEMENT		
54	Enfouissement de réseaux	192 000 €
57	Programme triennal	99 800 €
65	Contrat Rural	452 800 €
20	Opérations non affectées	329 500 €
16	Opérations financières	104 213 €
Total		1 178 313

L'information par SMS

Une solution d'envoi d'alertes et informations par SMS pour Orcemont ?

Notre commune possède un site internet et publie plusieurs fois dans l'année un journal municipal, ces derniers sont utiles car ils donnent beaucoup d'informations détaillées. Cependant ils ne vous permettent pas de vous informer en direct ou à un moment précis que ce soit pour vous rappeler un événement ou encore vous alerter d'une info de dernière minute.

De plus en plus de communes ont désormais recours aux fameux textos pour communiquer avec leurs administrés : incidents techniques, coupure d'eau ou d'électricité, travaux, démarchage illégal, fermeture de la cantine, alertes ...

Dans ce mouvement de fond, le SMS s'impose comme le moyen le plus efficace et le plus rapide pour toucher chacun où qu'il soit.

Le SMS permet une communication instantanée. C'est un canal en mesure de toucher le plus grand nombre selon différents critères, en délivrant soit des avis à la population soit des messages personnalisés.

La commune d'Orcemont souhaite donc essayer ce mode de communication sur une période d'environ quatre mois.

Passé ce délai et en fonction de l'adhésion volontaire d'un maximum de personnes de la commune, nous reconduirons ce moyen de communication.

Pour accéder à ce service gratuit, il vous suffira simplement de télécharger une petite application sur votre téléphone mobile.

Des informations complémentaires seront distribuées prochainement.

Et si vous informiez vos habitants en temps réel par SMS ?



Citation : « Prévenir d'un danger ou d'un imprévu c'est le moyen d'éviter que toute situation ne se dégrade »



Le passeport du civisme



Cette année encore les élèves de Cours Moyen sont invités à participer au Passeport du Civisme, ils recevront très prochainement leur nouveau carnet. Parmi les actions proposées cette année : la visite du potager de l'Épinaye pour travailler,

en parallèle en classe, sur le compost ; une collecte de jouets pour aider les plus démunis ; des actions en faveur de nos aînés dont certains se sont sentis bien seuls cette année avec le confinement...

Les enfants auront également une intervention :

« surfer sur le net », cette action prend tout son sens avec les événements que nous vivons, elle permettra d'expliquer que si internet nous offre de multiples avantages il peut également présenter des dangers et des risques.

Le Passeport du civisme proposé par Mr Douezy, notre ancien directeur d'école, est une idée qui vient de la commune de Talmont Saint-Hilaire, qui s'est développée dans les Yvelines et dans toute la France et démontre de plus en plus son utilité.

Le petit livret propose aux enfants de réfléchir à l'engagement que chacun peut faire à son niveau, il permet de montrer que peu importe son âge on peut, on doit participer à la vie civique de sa commune, de son pays.

La France est un héritage mais elle est aussi un défi... à nous tous de le relever !

Les activités périscolaires

CONCOURS: Notre amie l'eau

En juin dernier les enfants de l'accueil périscolaire ont reçu un représentant de l'association « Yvelines Environnement ». Cette association œuvre depuis plus de trente ans au service de l'environnement et propose notamment un concours, l'année dernière le thème était « notre amie l'eau », les enfants ont construit une maquette montrant les utilisations de l'eau, le chemin qu'elle parcourt de sa source jusqu'au verre d'eau. Ils ont été remerciés de leur participation et ont reçu pour récompense des invitations de sites à visiter en famille. Ils ont ainsi pu aller soit au parc animalier de Thoiry, à l'arboretum de Chèvreloup, ou encore à la serre aux papillons de la Queue-les -Yvelines ...



QUELQUES CHANGEMENTS ...



Quelques changements pour cette nouvelle année périscolaire: Les nouveaux locaux, à peine entrevus l'an passé, ont été pleinement investis par l'accueil périscolaire « les Tilleuls » sous la direction de Sylvie Guitraud. Notre directrice est en charge d'une équipe d'intervenante motivée et dévouée aux enfants et sur tous les temps périscolaires.

Sur le moment de cantine, face à de grands groupes et pour que les enfants profitent de la pause méridienne dans un plus grand calme, trois groupes ont été organisés: Les maternelles (petits/moyens), toujours accompagnées de Sylvie, de Leelou ou de Marie-Claude déjeunent dans la petite salle carrelée.

Les grandes sections avec Marie dans la salle de cantine. Les CE, CM et CP sont dans la grande salle pour être plus espacés et sont accompagnés de Sylvia ou Muriel, de Ghislaine et Maryline.

Concernant l'accueil des enfants avant et après la classe ainsi que le mercredi, les animatrices ont décidé de mettre l'accent pour les activités proposées sur « les insectes et leurs prédateurs ». Les enfants inscrits le mercredi participeront au nouveau jeu-concours proposés par Yvelines environnement et qui a pour thème « nos amies les chauves-souris ». Les enfants se sont déjà emparés du thème pour fabriquer une petite grotte « des règles de vie » de l'accueil.

Tout au long de l'année de nombreuses activités seront organisées : cuisine, bricolage, promenade, découverte de l'environnement au sein de la commune, jardinage... et bientôt les enfants seront reçus à la bibliothèque par Brigitte et Micheline pour des ateliers communs.

Nos poules ne sont pas encore revenues, elles restent en confinement... mais dès que ce sera possible elles feront leur retour !

Merci à toute l'équipe du « Pôle enfance » : Sylvie Guitraud, Muriel Brunet, Ghislaine Danois, Marie-Claude Aug, Evelyne Taclet, Leelou Gayet, Marie le Boulanger, Maryline Michel sans oublier Annick Ferranec pour leur investissement auprès des enfants !



La nouvelle Bibliothèque d'Orcemont

Le 18 septembre 2019, les maires de neuf communes (Ablis, Bullion, Orcemont, Ponthévrard, Prunay-en-Yvelines, Rochefort -en-Yvelines, Saint-Arnoult-en-Yvelines, Saint-Hilarion, Sonchamp) signaient la convention unissant leurs bibliothèques et médiathèques au sein d'un réseau dénommé Chemin lis@nt.

Ce réseau est destiné à améliorer le service aux habitants tout en restant respectueux de l'identité de chaque bibliothèque. Un site commun matérialise l'existence du réseau et offre un espace partagé de publication d'informations tout en permettant d'accéder aux sites de chaque bibliothèque.

Une base de documents mutualisés offre un plus grand choix aux lecteurs, permet de réserver et de faire venir les documents dans sa bibliothèque grâce à une navette qui circule habituellement tous les 15 jours le mardi, navette prise en charge par chaque bibliothèque à tour de rôle.

Le catalogue commun vous donne accès à plus de 97000 documents! Et entre le 5/11/2019 et le 3/3/2020, 9 navettes ont eu lieu avec une moyenne de prêts entre bibliothèques de 297 documents!

Évidemment, le réseau a également été fortement impacté par la Covid 19 depuis mars 2020.

Les bibliothèques ont alors subi des mesures drastiques de confinement des personnes et des livres, de restriction du nombre de lecteurs sur place...Nous avons dû abandonner tous nos projets d'animations

A Orcemont, nous avons mis à profit cette période délicate pour faire un "désherbage" et mettre de l'ordre dans nos collections. Ensuite, ce fut la "mise en cartons" afin de préparer notre déménagement vers nos nouveaux locaux de l'impasse de la Mairie. Cette opération a eu lieu au mois de juin avec l'aide du personnel municipal.

Depuis la rentrée de septembre, les bibliothécaires bénévoles ont pris possession de ce nouvel espace en rez de chaussée sur cours intérieure avec lumière traversante! Un vrai bonheur! Nous avons remis nos documents sur rayonnages en tenant compte des améliorations futures que de nouveaux mobiliers pourront nous apporter.

Cette situation en "centre village" nous incite à penser que vous allez être très nombreux à venir dans ce nouvel endroit de convivialité que représente votre nouvelle bibliothèque!

Les horaires d'ouverture ont été revisités pour s'adapter au plus près des disponibilités des familles : Lundi 16h-19h, Mercredi 16h-18h30 et Samedi 10h45-12h30. La bibliothèque sera ouverte au public le mercredi uniquement, de 15h à 18h pendant les vacances scolaires.

Le créneau du vendredi matin réservé aux nounous et parents d'enfants en bas-âge reste en place de 10h à 11h.

Selon le décret n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 prescrivant les mesures destinées à faire face à l'épidémie de Covid 19, les bibliothèques restent ouvertes avec port du masque obligatoire et une jauge de 6 personnes adultes présentes au même instant dans la bibliothèque.

Les animations pour adultes ne peuvent reprendre pour le moment; L'animation du vendredi destinée aux bébés sur le thème de Noël est, pour le moment, toujours programmée au 11 décembre mais soumise aux réglementations qui seront alors en vigueur.

Par ailleurs, nous reprenons à la rentrée des vacances de la Toussaint, les ateliers-bibliothèque à destination des enfants (Maternelle et Primaire) dans le cadre du partenariat avec l'école des Tilleuls.

Compte tenu de la difficulté de gestion des livres prêtés lors des visites des enfants avec l'école ces dernières années, nous avons harmonisé nos pratiques avec le réseau et décidé de cesser le prêt de livres dans ce contexte. Il ne sera fait de prêt que lorsque l'enfant est inscrit à la bibliothèque et qu'il s'y rend accompagné de son parent ou seul selon son âge.

Les tarifs d'inscription restent les mêmes sans surcoût alors que vous bénéficiez désormais du nouveau service offert par le réseau. Nous vous demanderons 10 euros /an pour un adulte et 5 euros par an pour un enfant (règlement par chèque uniquement).

Afin de vous offrir le meilleur niveau de service, nous recherchons des bénévoles pour nous aider dans notre mission. Si vous êtes motivés, n'hésitez pas à venir nous rencontrer dans nos nouveaux locaux vous constaterez que plus on est nombreux plus l'on peut prendre son temps et plus les tâches sont légères.

Brigitte Giniaux et Micheline Gouley, bibliothécaires bénévoles.

Bibliothèque d'Orcemont, impasse de la mairie

Téléphone : 01 34 85 96 70

Email : bibliothèque.orcemont@orange.fr

REPAS des SENIORS

La Commission Communale d'Action Sociale annule avec regret le traditionnel repas en l'honneur des seniors et du personnel communal. Nous pensons à toutes et tous, dans l'espérance de se revoir au plus vite...et de passer des moments conviviaux tous ensemble.

RECENSEMENT de la POPULATION

Se faire recenser : un geste civique utile à tous

Le recensement de la population permet de connaître le nombre d'habitants de chaque commune. De ces chiffres, analysés par l'INSEE, découlent la participation de l'Etat au budget de votre commune, le nombre des conseillers municipaux ainsi que plus de 350 dispositions législatives et réglementaires...

En janvier - février 2021, une nouvelle campagne de recensement aura lieu, malgré la crise sanitaire pour le moment cette campagne est maintenue.

Vous recevrez la visite d'un des deux agents recenseurs recrutés par la commune, ceux-ci vous donneront les informations nécessaires et vous remettront un questionnaire à remplir.

Si les réponses au questionnaire peuvent toujours se faire sur papier, nous attirons votre attention sur le fait que vous pourrez comme la dernière fois répondre par internet, cette façon de collecter les données, plus simple pour le traitement, prend encore plus de sens cette année en permettant de limiter les contacts.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à la mairie ou vous rendre sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr

RAMBOUILLET TERRITOIRES DEVELOPPEMENT DURABLE

Afin de conseiller et d'accompagner les ménages pour la rénovation énergétique de leur logement, deux jours de permanences, lundi et vendredi, ont lieu au siège de Rambouillet Territoires. Vous y trouverez des informations sur les aides financières, des solutions en matière d'isolation, de chauffage et d'énergies renouvelables.

RT prête également, sur réservation, une caméra thermique ainsi que des kits de mesure.

Vous DECOREZ votre MAISON !

Les fêtes de fin d'année arrivent à grand pas !

Une période qui égaie notre quotidien, apporte joie autour d'une bonne table partagée en famille ou entre amis. C'est également l'occasion pour les Orcemontois d'illuminer leur maison et leur jardin. **N'hésitez pas à nous transmettre vos photos** pour les publier dans le prochain journal municipal pour le plus grand plaisir de tous."

TRANSPORT à la DEMANDE

TÀD IDFM ... Sous ce nouveau sigle... se cache, depuis quelques mois, un nouveau service de transport collectif, mis en place dans le cadre du grand plan d'amélioration des réseaux de bus sur l'ensemble de la région Île-de-France.

L'objectif est de permettre une plus grande mobilité pendant les heures creuses aux habitants de 13 communes à l'ouest de Rambouillet.

Ce service fonctionne du mardi au vendredi de 9h15 à 15h35 et le samedi de 9h15 à 18h50, il complète l'offre déjà existante de bus et est accessible, après avoir créé un compte, sur réservation.

Pour plus de renseignements, vous trouverez des plaquettes en mairie, vous pouvez également consulter le site : www.tad.idfmobilites.fr

Rendez-vous sur :

 Appli TàD
Île-de-France
Mobilités

 tad.idfmobilites.fr

 09 70 80 96 63
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h

 Jusqu'à 30 jours
avant le jour du trajet
et au moins une heure
à l'avance

La MISSION LOCALE et INTERCOMMUNALE de RAMBOUILLET

Ses services ne sont pas réservés à des jeunes qui seraient en difficulté sur le plan de la scolarité ou de la formation professionnelle !

Elle s'adresse à **tout jeune de 16 à 25 ans en phase d'insertion**, en particulier dans la situation actuelle qui peut complexifier cette problématique.

L'ensemble de l'accompagnement s'inscrit dans un dispositif nommé ERPMA "**En Route Pour Mon Avenir**" qui permet de :

- mieux se connaître : faire le point sur soi, son parcours, ses expériences, atouts, ...
- mieux connaître les métiers,
- découvrir le milieu professionnel (enquêtes, mise en situations, ...),
- concrétiser.

Outre ses missions d'orientation, de formation, d'aide à l'accès à l'emploi, à la mobilité (y compris internationale), au logement et à la santé, elle propose 2 dispositifs trop méconnus : la garantie jeunes et le parrainage.

La garantie jeunes

Des jeunes de 16 à 25 ans peuvent percevoir, pendant 1 an, une allocation de 492 €/mois pour les appuyer dans leurs démarches et déplacements dans le cadre d'une recherche d'emploi avec accompagnement individuel et collectif.

Ce dispositif d'Etat existe depuis 2017. Il est financé par une dotation d'Etat, le Fonds Européen et l'Initiative pour l'Emploi des Jeunes.

Pour pouvoir y prétendre, outre l'âge, il faut :

- être ni scolarisé, ni en formation, ni en emploi,
- ne pas avoir de soutien familial (déclaration d'impôts séparée faisant foi),
- être en précarité financière.

Beaucoup de jeunes se retrouvent finalement dans cette catégorie, principalement après 21 ans. N'hésitez pas à faire connaître ce dispositif autour de vous !

Le parrainage

C'est en premier lieu un acte citoyen qui illustre la solidarité inter-générationnelle.

Véritables coachs, les parrains ont un rôle de dynamisation, de socialisation et, bien sûr, d'écoute ! Leur expérience du monde du travail est significative et représente un atout indispensable dans l'accompagnement qu'ils proposent. Ils ouvrent leurs réseaux professionnels aux jeunes accompagnés.

Ils contribuent également à la reprise de confiance en soi. Ils structurent et guident les démarches de recherche d'emploi. avant de mettre les jeunes en relation avec les entreprises, ils les préparent aux entretiens de recrutement. ils suivent la situation d'emploi des jeunes et les aident à analyser les décisions des employeurs.

Les jeunes peuvent compter sur eux !...

et les aînés peuvent les rejoindre pour apporter leur contribution !

Alors, n'hésitez plus ...

Pour contacter la Mission Locale : 01-34-83-34-12, ou "contact@rambouillet-mlidf.org".

La DÉCLARATION PRÉALABLE

Quand est-elle nécessaire ?

Lorsque vous prévoyez d'effectuer des travaux, il faut toujours envisager les formalités administratives qui en découlent. Une déclaration préalable est requise lorsque vous envisagez des travaux tels que:

- Extension : surélévation, véranda, pièce supplémentaire
- Portes, fenêtres, volets, toiture, panneaux solaires
- Travaux de ravalement
- Abri de jardin, serre, portail, garage
- Piscine
- Installation d'une caravane dans votre jardin
- Clôture, mur, haie
- Isolation par l'extérieur
- Transformation d'un garage en pièce d'habitation, changement de destination d'une construction

Cette liste n'est pas exhaustive, n'hésitez pas à contacter la Mairie.



Une centenaire choyée

Le samedi 10 octobre, Marguerite Asun, maman de Nadine Sigal, a fêté ses 100 ans à notre domicile, à Orcemont.

La situation sanitaire n'a pas permis de faire une grande cérémonie, c'est pourquoi elle n'était entourée que de son frère Jean-Michel, de ses deux filles Nadine et Margareth, ses gendres Bernard et Michel et d'un couple d'amis; la touche officielle étant apportée par M.Lecourt, maire de notre commune. Notre maman a vécu la majeure partie de sa vie passée à Carmaux dans le Tarn où elle assistait son époux qui possédait une entreprise de bâtiment. Elle a eu le malheur de perdre son mari à la fin de l'année 1999.

Restée seule quelque temps, elle a voulu se rapprocher de sa fille Nadine en 2010 et depuis cette date elle vit à Orcemont.

Les effets de l'âge se faisant sentir elle a dû être hébergé à l'EHPAD G.Rosset à Rambouillet.

Même si les jambes lui font défaut et que sa mémoire lui « joue des tours » elle a conservé un raisonnement entier et une vivacité d'esprit qui lui a permis de participer à notre petite fête



en mangeant une part de gâteau, en buvant un verre de Champagne et en soufflant ses bougies. Tout ceci n'ayant pu se faire que grâce à la compréhension de la direction de l'EHPAD, nous espérons tous que la santé de notre maman nous permettra de la répéter les années prochaines.

Nadine et Bernard Sigal

Compte rendu sommaire des conseils municipaux du 22 juin et 27 juillet 2020

Les deux derniers conseils municipaux, qui se sont déroulés cet été ont principalement porté sur :

- la rentrée scolaire avec le vote à l'unanimité des nouveaux horaires scolaires suite au passage à la semaine de 4 jours.
- la reprise en régie directe de l'activité de la garderie Peter Pan.
- la création d'un service d'accueil périscolaire avant et après la classe et le mercredi toute la journée.
- le maintien du tarif du repas à la cantine scolaire avec le même prestataire et la fixation de la grille tarifaire de l'accueil périscolaire.
- Face à ces changements, le besoin de créer de nouveaux postes s'est fait sentir et a été validé.
- Les tarifs de la bibliothèque, dont les locaux ont été transférés au centre multi accueil, restent inchangés pour l'année 2020.

Le conseil municipal a approuvé d'autres décisions concernant :

- la représentativité des syndicats intercommunaux,
- la reconduction du dispositif de téléassistance.
- l'attribution de subventions aux œuvres et associations
- l'adoption du compte de gestion 2019, du compte administratif 2019 et du budget primitif 2020.

Les paysages de notre commune

Le paysage de la commune d'Orcemont est largement façonné par les exploitants agricoles qui entretiennent, cultivent et élèvent des animaux. Au gré de vos balades, vous rencontrerez sans doute chevaux, moutons et poules confortablement installés dans leur pâture.

En voiture, il n'est pas rare de croiser tracteur ou autre engin agricole sur les routes alentours. Sans oublier les rendez-vous du samedi au potager de l'Épinaye.

La France est le premier pays producteur agricole de l'Union Européenne et **l'activité fourmillante de notre commune reflète cette richesse.**

Sécurité

Comme à chaque saison hivernale, les conditions météorologiques augmentent les risques d'accidents sur la route. Restez prudents, protégez-vous et protégez les autres. Dans la commune, quelques passages méritent particulièrement votre vigilance notamment la rue des Rôtis.

Rappel: Les trottoirs et les zones de stationnement sur voirie appartiennent au domaine public.

En conséquence, réserver un emplacement devant son habitation pour garer son véhicule est interdit.

Le COMAF



La saison 2019-2020 aura été atypique pour les activités du **COMité Municipal d'Animation et Fêtes** autant que pour chacun d'entre vous.

Tout se déroulait au mieux (grand succès du loto de février) jusqu'à ce qu'un virus inconnu vienne perturber le bon déroulement des propositions de l'équipe du COMAF.

Tout s'annonçait sous les meilleurs auspices d'autant que 4 étudiantes de l'IUT de Rambouillet avaient sollicité le COMAF fin février pour réaliser leur projet de première année de "Techniques de vente". L'objectif était de nous aider à développer notre image et notre communication. Nous avons donc rencontré Juliette Raffatin, Marine Dirou, Nadia Mejaat et Myriam Garreta.

Les impératifs du confinement nous ont obligés à poursuivre ce projet en distanciel.

Il fut malgré tout mené à bien et en mai nous disposions d'un nouveau logo, de comptes Instagram et Facebook (@comaforcemont) ainsi que d'une étude de nos forces, faiblesses et opportunités.

Nous les remercions pour leur implication et la qualité de leur travail reconnues par leurs professeurs.

Dans le même temps, le Comité Départemental de la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural nous a contactés pour nous proposer ses services. Après une réunion d'information et plusieurs échanges téléphoniques, nous avons convenu que, dans cette période d'incertitude, il était préférable de reporter notre décision concernant une éventuelle adhésion à la FNSMR.

Activités saison 2019-2020

Dès le début du mois de mai et compte tenu de l'impossibilité d'assurer les cours en présentiel, nous avons envoyé un courrier à tous nos adhérents en leur proposant soit de les rembourser des cours non assurés, soit un avoir à valoir sur la saison 2020-2021, soit de ne demander aucun remboursement.

Nous remercions la grande majorité de nos adhérents qui nous ont exprimé leur solidarité en choisissant cette troisième option.

Animations printemps-été 2020

Le concours de pétanque du 14 juillet s'est tenu comme à l'habitude sur le boulodrome du terrain de sport dans une ambiance conviviale et détendue malgré un réel déficit de représentants de notre village. 14 doublettes se sont affrontées avec talent. C'est la doublette David et Antoine qui a remporté la coupe, opposée en finale à la doublette Anis et Alex.

Le festival Images Vagabondes de l'association ContreChamps, dont le COMAF est partenaire, était prévu initialement en mars. Reporté en novembre, le voilà à nouveau suspendu!

De la même façon, le contexte de la COVID19 nous a contraints d'annuler certains des autres événements que nous avions prévus, en particulier notre assemblée générale et la fête du village.

Activités saison 2020-2021

Pour en faciliter l'accès à nos jeunes, le COMAF s'est affilié au programme PASS+ Hauts de Seine et Yvelines qui finance en partie les activités sportives et culturelles des collégiens de ces deux départements.

En cette rentrée, soucieux de diversifier notre offre, nous vous avons proposé 4 nouvelles activités :

- La "gym Lynda" pour permettre aux seniors de se maintenir en forme,
- La danse en ligne pour danser en famille en respectant les mesures barrières,
- Le renforcement musculaire pour rester tonique,
- L'atelier de Langue des Signes Française pour les enfants de 3 à 6 ans.

Malheureusement ces nouvelles activités, pourtant immédiatement très appréciées par les quelques personnes suffisamment curieuses pour être venues aux cours d'essai gratuits, n'ont pas pu être maintenues faute d'un nombre suffisant d'inscriptions pour nous permettre de rémunérer les professeurs.

Parmi les activités reconduites (Yoga, bébés signeurs, Langue des Signes adultes, Strong by Zumba, Zumba kids et Zumba) toutes ont trouvé leur public exceptée la Zumba.

A la rentrée de septembre, nous avons prévu des cartes de 10 cours pour pallier à l'incertitude du bon déroulement de la saison. Le contexte de couvre-feu nous ayant effectivement amenés à suspendre les activités jusqu'au 4 janvier 2021, ces cartes de 10 cours seront toujours disponibles lors de la reprise.

La vie associative

Le COMAF

Animations automne-hiver 2020

Cinéma

Le conseil départemental des Yvelines a retenu notre village pour accueillir une séance de leur manifestation "Les Yvelines font leur cinéma 2020". Monsieur le Maire a désigné le COMAF comme interlocuteur du département pour l'organisation de cette soirée.

Nous avons choisi pour vous la date du 8 septembre et le film "L'incroyable histoire du facteur Cheval". L'équipe du COMAF au grand complet était présente pour vous proposer une buvette avec barbe à papa et 11 sortes de gâteaux différentes.

Environ 130 personnes d'Orcemont et de ses environs (sans compter les enfants) ont apprécié cette soirée culturelle qui a bénéficié d'un temps particulièrement clément.

La mairie a été félicitée par le département pour ce beau résultat et déjà sollicitée pour le rendez-vous de l'an prochain.

Marché de Noël

Pour lutter contre la morosité ambiante en toute sécurité, le **COMAF vous propose un marché de Noël en plein air le 28 novembre prochain.**

Les artisans et commerçants locaux sont naturellement conviés mais Vous, Orcemontoises et Orcemontois, êtes également invités à y proposer vos productions personnelles.

Si vous souhaitez y participer et dans le but d'une bonne organisation, envoyez-nous au plus vite un mail à comaforcemont@gmail.com ou un message au 07 51 95 32 12



La Garderie PETER PAN

La garderie Peter Pan, association régie par la loi du 1er juillet 1901 et gérée par des parents bénévoles a cessé son activité le 31 août 2020 après 30 ans de bons et loyaux services afin de devenir aujourd'hui un centre multi-accueil communal.

L'association « Centre de Loisirs d'Orcemont » a été créée le 19 avril 1990 puis modifiée le 19 octobre 1992 pour devenir « Garderie Peter Pan ». La dissolution a été actée en conseil d'administration en date du 4 juin 2020 puis votée à l'unanimité lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 26 juin 2020.

Un remerciement à l'ensemble du personnel et aux différents membres du bureau s'étant succédés au fil des années depuis 1990 pour toute l'organisation, le travail accompli et les moments partagés tous ensemble avec vos enfants.

Nathalie TATIN

La vie associative

Orcemont Village Association O.V.A

La situation sanitaire actuelle nous a contraints à mettre en sommeil notre association.



Toutes nos activités comme vous avez pu le constater ont été annulées.

Toutefois quand la situation redeviendra normale, nous avons plein de projets dans nos cartons.

Dans la perspective d'être prêts lors de la reprise des activités nous souhaitons quand même réitérer notre « Appel au bénévolat ».

Nous recherchons des personnes de tout âge qui ont du temps libre, qui s'ennuient, qui ont des idées d'activités mais qui ne savent pas comment les réaliser ou tout simplement des personnes qui ont envie d'aider.

Le bénévolat constitue le terreau de notre association. Plus nous serons de bénévoles et plus la vie associative grandira et s'enrichira.

Aucune compétence spécifique n'est nécessaire pour partager un moment collectif avec notre belle équipe.

Que faisons-nous au sein de notre association ?

- Une activité pour les jeunes.
- La fête de la musique
- Le vide grenier
- Le téléthon

Nous avons abandonné les soirées Night Fever et les soirées jeunes par manque de participants ainsi que les cours d'informatique par manque de bénévoles.

Pour nous aider

- **vous pouvez par exemple diffuser des flyers** et/ou affiches dans les commerces ou auprès de votre réseau.
- **vous pouvez être bénévole le jour J** (créneaux de 2h ou plus) : installation et désinstallation de la buvette, accueil des exposants, fabrication de crêpes, fabrication de frites maisons, montage et démontage d'une scène, faire des courses, tenir un stand, un barbecue etc.
- **vous pouvez aussi être bénévole tous les jours** en rentrant dans notre association pour nous aider à l'organisation des futures activités.

Si cela vous intéresse, il vous suffit de prendre contact avec : Christophe Ferreira (Président de l'association) au 06.68.84.21.48 ou Solenn Gatineau (Vice présidente) au 06.70.51.88.43

Par message ou mail : titof.ova@gmail.com

Prochaines activités

- Vide grenier le 11 Avril 2021 (sous réserve d'autorisation liée à la crise)

En projet (suspendu depuis la crise)

- Nous voulons organiser un tournoi de jeux pour les 8-25 ans

Le tournoi sera composé de dix jeux différents, 5 jeux vidéo et 5 jeux classiques, 300 euros de lots seront partagés entre les différents vainqueurs.

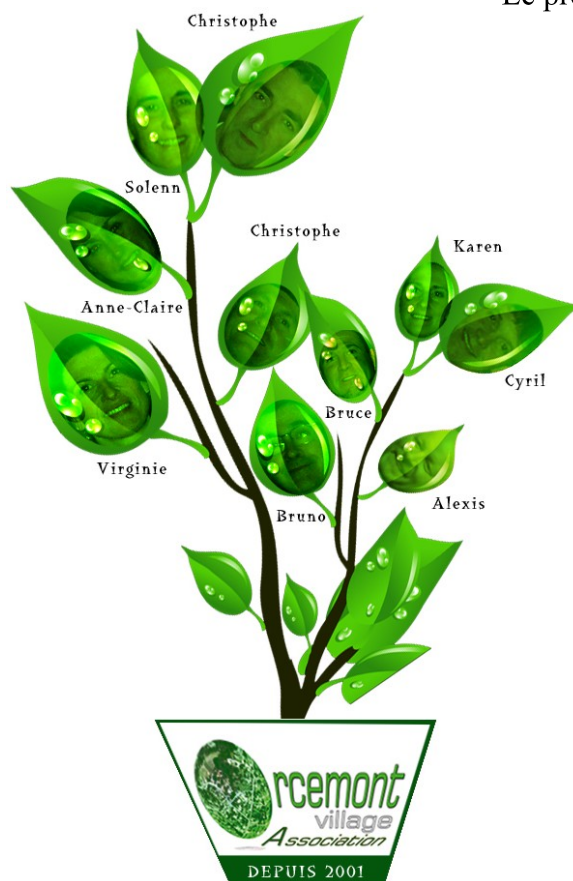
Vous allez recevoir un flyer avec la liste des différents jeux choisis. Vous pourrez ainsi commencer à vous entraîner. Pour notre organisation une inscription au préalable sera nécessaire.

Les parents souhaitant accompagner leurs enfants seront les bienvenus.

- Nous voulons organiser un Pic-Nic MUSICAL

Le mixte d'un Pic-Nic et d'une fête de la musique.

A très bientôt j'espère.
Le président



~°~°~ Mariage ~°~°~

MARTIN Philippe
et BIKIE B'ESSOMBA Marie-Justine,
le 11 juillet 2020

QUENTREC Jean-Luc
et DOMINI Anaïs,
le 4 septembre 2020

~ Toutes nos félicitations aux mariés ~

~°~°~ Naissances ~°~°~

GUICHETEAU Pia et Céleste,
le 26 août 2019

BEAUNE Iris,
le 15 septembre 2019

FERHI Elyas,
le 16 octobre 2019

DESBROSSES GAONAC'H Julia,
le 06 décembre 2019

BEVILLARD Elisabeth,
le 18 mai 2020

LE COURIAUT Maïlys,
le 16 juin 2020

RUBLON Maia,
le 9 août 2020

L'HOZIC Chloé,
le 19 août 2020

VIGNE SACILOTTO Kléa,
le 13 octobre 2020

~ Toutes nos félicitations aux parents ~

~°~°~ Décès ~°~°~

FERANEC Marcel, le 15 octobre 2019

GOGIBUS Louis, le 7 février 2020

TISSANDIER Daniel, le 16 juin 2020

STASSINET Soline, le 11 septembre 2020

~ Toutes nos condoléances aux familles ~

HORAIRES d'OUVERTURE de la MAIRIE

lundi de 14h00 à 17h00
mardi fermé au public
mercredi de 9h00 à 12h00
jeudi fermé au public
vendredi de 17h00 à 19h00
samedi de 9h00 à 12h00

Pompiers le 18 - tél. 01.30.41.01.14
Commissariat de police..... tél. le 17
Gendarmerie tél. 01.61.08.61.50
Urgences médicales composer le 15
ou le 112depuis un téléphone portable
Urgences dentaires tél. 01.39.51.21.21
SICTOM Ordures ménagères... tél. 08.00.49.50.61
SEASYEau..... tél. 01.30.88.07.50

LE STATIONNEMENT !

Le stationnement sur un trottoir est interdit aux automobilistes, quelles que soient les circonstances, à moins que la signalisation n'indique le contraire, par exemple, la matérialisation de l'emplacement de stationnement par marquage au sol. De même, l'absence de signalisation interdisant de stationner sur le trottoir ne signifie en aucun cas que les automobilistes sont autorisés à y stationner..

LE BRUIT

De jour comme de nuit, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit. Si le bruit excessif est interdit, c'est que la tranquillité est un droit reconnu à chacun.

A ce titre, les horaires des travaux de bricolage ou de jardinage sont rigoureusement encadrés : les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

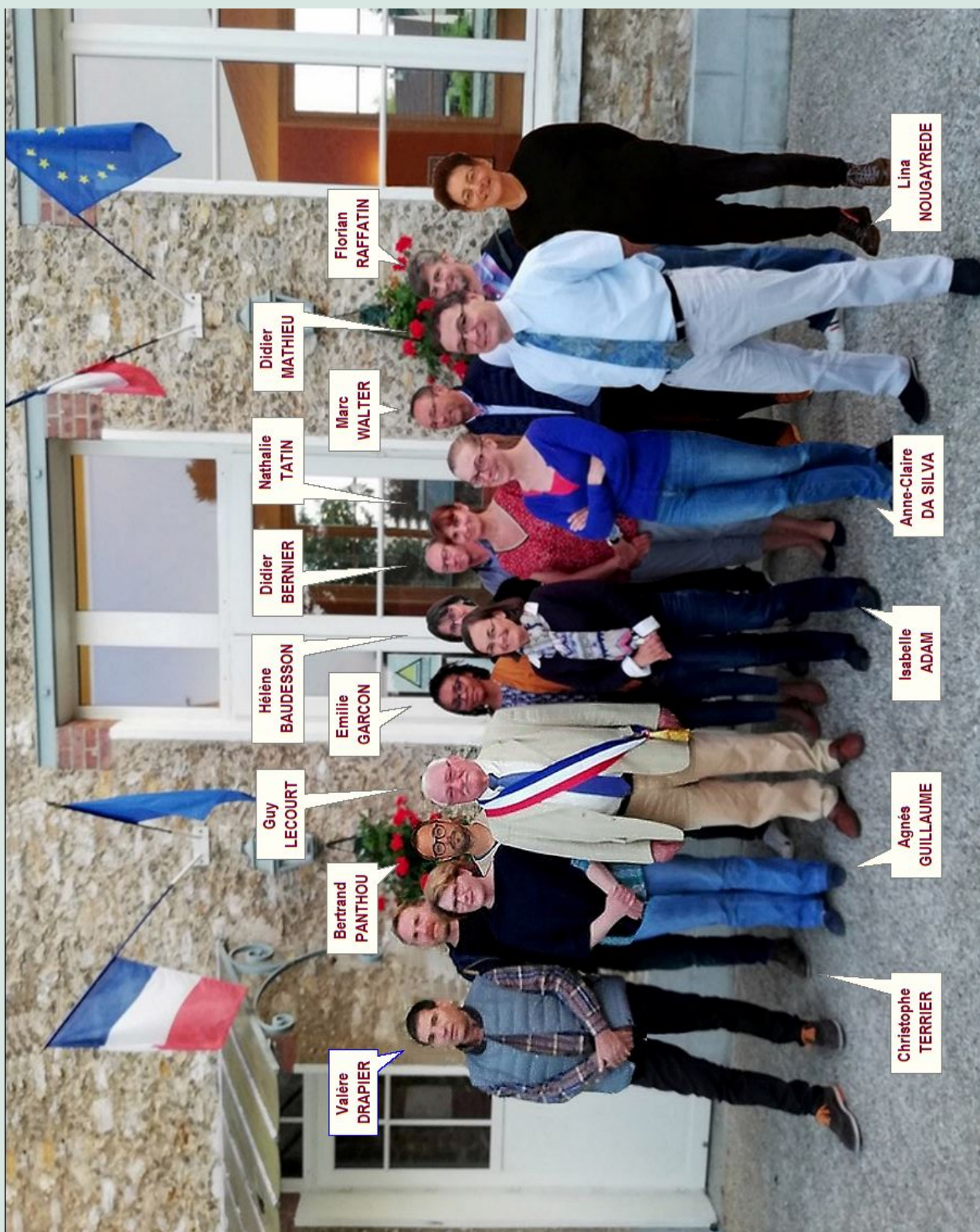
Tout bruit excessif constaté entre 22h00 et 6h00 peut relever d'un tapage nocturne. Les bruits troublant la tranquillité d'autrui sont punis d'une amende d'un montant pouvant atteindre 450 €.

Nous vous rappelons que vous pouvez nous faire part de vos remarques, suggestions et nous envoyer vos petites annonces à publier.

Si vous souhaitez recevoir l'Orcemontois en fichier numérique avant sa distribution, faites en la demande par email l.orcemontois@laposte.net

Votre nouvelle équipe Municipale

Le Conseil Municipal se compose de 15 membres



Mairie d'Orcemont : 01.34.85.91.68 Fax: 01.34.94.02.98

Site : <http://www.mairie-orcemont.fr>

Le journal : l.orcemontois@laposte.net